



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 24 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	14
VOTANTS	16
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
17 mars 2025	
DATE D’AFFICHAGE	
27/03/2025	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 25 MARS 2025 et publication du 25 MARS 2025 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-quatre mars**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **dix-sept mars deux mille vingt-cinq** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvain GIRARDIN, Patricia PERRET, Roseline TRAMBOUZE, et Lucie ROCH

Absents avec pouvoir :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Sylvie RENARD donne pouvoir à Marcel DUMAS
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Didier DUPIN

Absents sans pouvoir :

Patrick PORNET (arrivée à 20h38)
Isabelle ROUVIDAN (arrivée à 20h15)

Secrétaire de séance : Patrick DUCROS

OBJET : 2025-007 : Approbation du Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 – budget communal M 57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n° 2021-056 du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20250324-2025-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025
Publication : 25/03/2025

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut assister au conseil municipal où sont votés les comptes de la commune mais il doit se retirer de la salle au moment du vote. En conséquence, Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal est placé sous la présidence de Madame STALARS, 1^{ère} Adjointe, qui propose aux membres présents de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	2 170 006.53 €
Dépenses réalisées :	1 890 776.64 €
Excédent de fonctionnement 2024 :	279 229.89 €
Excédent de fonctionnement antérieur :	426 883.21 €
Excédent de fonctionnement net :	706 113.10 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	846 236.46 €
Dépenses réalisées :	822 933.44 €
Excédent d'investissement 2024 :	23 303.02 €
Déficit d'investissement antérieur :	- 249 932.73 €
Déficit d'investissement net :	- 226 629.71 €

Soit un résultat total (excédent) de : 479 483.39 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 pour le budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **De donner** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,

Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 24 mars 2025

La Première Adjointe

Fabienne STALARS



Le secrétaire de séance

Patrick DUCROS

